



Association Pour les Amis du Colley et du Shetland

Siège Social: Route de Dabisse 04700 - ORAISON

Tél: 09.77.73.38.49 - www.collieandsheltie-rescue.eu - a.p.a.c.s@orange.fr

BULLETIN D'ADHESION

Réservé à l'Association

- (1) ADHESION INDIVIDUELLE.....30€
- (1) ADHESION COUPLE.....40€
- (1) REDUCTION 50% Chômeur(se), Rmiste, étudiant(e) et bénéficiaire du minimum vieillesse (sur justificatif)
- (1) PARRAINAGE..... €

Nom du chien(ne) parrainé(e) [_____]

FAMILLE D'ACCUEIL: OUI NON

Ecrire en majuscules

1: NOM PRENOM:

2: NOM PRENOM:

ADRESSE (une seule adresse)

Code postal: Ville:

E-mail: Téléphone:

Ci-joint chèque de:

Signature(s):

(Le chèque doit être libellé au nom de l'association A.P.A.C.S.)

Fait à: le:20....

Envoyer chèque et demande d'adhésion à:

A.P.A.C.S. 118 Allée de la Forclaz 74950 SCIONZIER

Tél: 09.77.73.38.49

(1) Mettre une croix dans le choix d'adhésion retenu

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à l'association.

Extrait des statuts de l'association APACS

(partie à découper et à conserver)

La seule volonté ne suffit pas à faire vivre une association. Pour pouvoir mener à bien nos objectifs, nous avons besoin d'argent. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour faire vivre cette association et venir en aide à nos compagnons à quatre pattes. Si vous souhaitez faire un pas à nos côtés et à ceux de nos compagnons d'infortune, découpez ce formulaire et renvoyez le bulletin ci-contre. Toute action, aussi minime soit-elle, sera utile.

«Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire, pour l'honneur, mais sans illusion.»

[Théodore Monod]

FORME - DENOMINATION - OBJET - SIEGE - DUREE

Article 1: Forme

Il a été formé entre amis des Colleys et des bergers des Shetland une Association déclarée qui est régie par la loi du 1er juillet 1901 et par les présents statuts.

Article 2: Dénomination

Elle a la dénomination Association pour les Amis du Colley et du Shetland (A.P.A.C.S)

Article 3: Siège

Son siège social est fixé Route de Dabisse à 04700 ORAISON.

Il pourra à tout moment être transféré à un autre endroit en France par décision du Comité.

Article 4: Durée

La durée de l'Association est illimitée

Article 5: Objet et moyens

L'association a pour but principal l'assistance aux chiens de race Colley poil long et poil court et Bergers des Shetland avec pedigree, l'accueil et les soins et plus particulièrement de venir en aide aux chiens malades, abandonnés ou délaissés, retraités d'élevage. De permettre aides et assistance aux éleveurs ou aux maîtres des dites races en difficultés financières et (ou) atteints d'une grave maladie ou d'un accident.

Pour atteindre son objectif, elle emploie, à titre indicatif et non limitatif, les moyens d'actions suivants:

Mise en place dans chaque département de France métropolitaine d'un délégué bénévole chargé de trouver des familles d'accueil aux chiens recueillis dans l'attente de trouver de nouveaux maîtres qui pourront leur assurer un foyer stable où ils pourront passer le reste de leur vie.

Vos dons (parrainage) financeront notamment:

Les frais vétérinaires de départ. Quand nous accueillons un animal, il se rend chez un vétérinaire pour effectuer un bilan général de santé, ainsi que pour éventuellement recevoir des soins.

Les frais vétérinaires annexes. Certains animaux placés en famille d'accueil ont besoin de soins vétérinaires (maladie ou infection). Ces frais sont à notre charge. C'est un de nos engagements vis à vis de nos familles d'accueil.

Les équipements: paniers, caisses de transport, colliers, laisse, croquettes. Nous fournissons à nos familles d'accueil tout le nécessaire pour s'occuper au mieux de l'animal accueilli.

N'hésitez pas à nous aider quelque soit le montant de votre don. Un don, aussi minime soit-il est un acte généreux et surtout utile pour tous nos pensionnaires actuels et futurs.

Nos actions ponctuelles:

Nous participons à divers événements locaux (noël des animaux, fêtes locales, salons) afin de: Sensibiliser le grand public à la cause animale, notamment en appelant l'importance de faire identifier et stériliser son animal.

Informé sur les droits et devoirs des propriétaires d'animaux, sur la législation en vigueur dans le domaine de la protection animale.

Responsabiliser les maîtres actuels et potentiels sur l'engagement que représente l'acquisition d'un animal.

Faire prendre conscience à nos interlocuteurs de la triste réalité du trafic d'animaux en provenance des pays de l'Est, lié en partie aux animaleries et à certains éleveurs peu scrupuleux.

Apporter des éléments d'information dans le domaine de la santé, de l'éducation et du comportement dans la mesure de nos connaissances et expériences personnelles. cette participation a aussi pour but de faire connaître l'APACS et d'élargir le cercle de nos familles d'accueil, bénévoles, adhérents et donateurs.

Quoi de plus horrible que de voir un chien mourir dans un refuge, loin de l'amour d'un maître! Aidez-les à retrouver leur joie de vivre, prouvez-leur que l'homme peut-être bon, et qu'il peut être aimé et chéri par un maître jusqu'à son dernier souffle.....

